



CONDITIONS ET PIÈCES A FOURNIR POUR L'OBTENTION DES PASSEPORTS

1. INFORMATIONS UTILES

- La demande de passeport est individuelle ;
- Il est obligatoire de se présenter personnellement à l'Ambassade pour déposer le dossier de passeport ;
- Les documents à fournir dépendent de la situation personnelle (majeur/mineur) et de la nature du passeport (Ordinaire, Service, Diplomatique) ;
- Pour les enfants nés à l'étranger, ayant dépassé l'âge de six (6) mois sans être déclaré à l'ambassade, la transcription de l'acte de naissance d'origine en acte de naissance congolais est obligatoire ;
- La transcription des actes de naissance, dans le cas d'espèce, se fait uniquement au Congo (Tribunal ou à la Mairie Centrale, selon la Loi) ;
- La présentation de la carte consulaire est un préalable à toute demande d'établissement ou de renouvellement du passeport ;
- La validité du passeport ordinaire biométrique CEMAC est de cinq (05) sans possibilité de prorogation ;
- Le coût de l'établissement ou du renouvellement du passeport (Ordinaire) s'élève à 120 euros ou 130 USD.

N.B. :

- *L'établissement de la carte consulaire peut se faire au même moment que celui du Passeport, moyennant R200 ;*
- *Le paiement du passeport se fait en devises (Euros ou Us Dollars), contre un reçu.*

2. COMPOSITION DU DOSSIER

a) Pièces à fournir pour les majeurs

- Un (1) formulaire de demande d'établissement ou de renouvellement du passeport dûment rempli, à télécharger sur le site Web de l'ambassade (www.embassyofcongo.co.za) ;
- Une (1) Copie d'acte de naissance congolais sous présentation de l'original ;
- Une (1) photocopie de la carte Nationale d'identité (CNI) ou la photocopie de l'ancien passeport ;
- Une (1) copie de l'acte de mariage (pour les mariés) congolais, sous présentation de l'original ;
- Une (1) copie de la carte consulaire congolaise, sous présentation de l'original en cours de validité ;
- Une (1) photo d'identité récente en couleur ;
- Une (1) photocopie du document justifiant la profession, sous présentation de l'original ;
- Une (1) copie du Titre de séjour ou du titre de circulation, sous présentation de l'original ;
- Le certificat de perte de passeport, le cas échéant ;

b) Pièces à fournir pour les mineurs

- Un (1) formulaire de demande d'établissement ou de renouvellement du passeport dûment rempli (par l'un des parents) à télécharger sur le site Web de l'ambassade (www.embassyofcongo.co.za) ;
- Une (1) Copie d'acte de naissance congolais sous présentation de l'original ;
- Une (1) copie de la carte consulaire congolaise, sous présentation de l'original en cours de validité ;
- Une (01) photo d'identité récente en couleur ;
- L'autorisation parentale pour les mineurs et une pièce d'identité de l'un des parents ;
- Une (1) photocopie de la carte scolaire ou d'étudiant, sous présentation de l'original en cours de validité ;
- Une (1) copie du titre de séjour ou du titre de circulation sous présentation de l'original en cours de validité.

N.B. : *L'autorisation parentale peut être obtenue à l'Ambassade moyennant R200.*